

Conférence 5 à 7 avec l'Ordre des avocats vaudois

Chers Membres,

Votre comité de l'Ordre vaudois vous a concocté un ambitieux programme pour le dernier trimestre de l'année. Vous trouverez ci-dessous une invitation à participer, le 7 novembre au Lausanne Palace, au prochain 5 à 7 qui est organisé en partenariat avec l'Ordre des avocats vaudois (OAV).

Les membres des deux associations sont invités à participer et à s'inscrire directement sur le [site de l'OAV](#).

Me Jean-Luc Chenaux, professeur à l'Université de Lausanne, examinera divers aspects de la **responsabilité de la société fiduciaire et de ses dirigeants**.

Jürg Gehring, responsable audit BDO Lausanne, abordera quant à lui plusieurs problématiques liées à la lecture de bilans et de comptes de résultats, en particulier eu égard à l'art. **725 CO**, aux conditions du **surendettement et de postposition**. M. Pierre-Alain Wuarchoz, associé Fiduciaire Saugy, traitera les considérations ci-avant d'un **point de vue fiscal**.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Conférence 5 à 7 avec l'Ordre des Avocats Vaudois JLC](#)
- [Conférence 5 à 7 avec l'Ordre des avocats vaudois PAW](#)
- [Conférence 5 à 7 avec l'Ordre des avocats vaudois JG](#)